



**CÔTÉ LAC** – L'été s'installe peu à peu et la musique reprend ses quartiers au petit port de Veytaux ! Les **JEUDREDIS** sont de retour pour une nouvelle saison placée sous le signe de la convivialité, des rencontres et des découvertes musicales dans un cadre exceptionnel au bord du lac. Comme chaque année, le programme complet sera disponible sur notre site internet, nos réseaux sociaux ainsi qu'au Greffe. Parmi les rendez-vous phares de cette édition, nous aurons le plaisir de célébrer ensemble notre traditionnelle soirée de **Fête Nationale**, dans une ambiance chaleureuse et familiale. Au menu : bonne humeur, musique et notre désormais incontournable cervelas grillé, qui fait le bonheur des petits comme des grands.

*Une belle saison estivale nous attend, et nous nous réjouissons de la partager avec vous.*



**CÔTÉ VILLAGE** – Les préparatifs vont bon train pour la grande **Fête au Village 2026**, qui se déroulera les **4 et 5 septembre prochains**. Durant deux jours, Veytaux se transformera en un univers festif où animations, spectacles, marché, musique et caveaux thématiques viendront faire vibrer les rues du village.

Vous retrouverez toutes les informations relatives à cette manifestation sur le site de PRO VEYTAUX, dans la rubrique **FEVI 2026** ([www.proveytaux.com/fevi2026](http://www.proveytaux.com/fevi2026)), avec le programme des festivités, les horaires des animations et la présentation des différents caveaux qui vous accueilleront tout au long du week-end. Un événement d'une telle ampleur ne peut voir le jour sans l'engagement de nombreux **bénévoles**. Nous sommes donc toujours à la recherche de personnes souhaitant participer à cette belle aventure humaine. Que vous puissiez offrir quelques heures ou davantage, votre aide sera précieuse et grandement appréciée.

Afin de concentrer toutes nos forces sur l'organisation de cette fête exceptionnelle, le **Mini Beer Festival** fera une pause cette année. Nous remercions nos fidèles participants pour leur compréhension et leur donnons déjà rendez-vous pour de futures éditions.

Chaque samedi, retrouvez également **Hervé et les produits de la Ferme du Rosset** sur la place du village. Et pour prolonger le plaisir des rencontres, rejoignez-nous lors de l'**Apéro du Marché**, organisé chaque dernier samedi du mois. Un rendez-vous désormais bien ancré dans la vie locale et qui rassemble toujours davantage d'habitants.

Enfin, notre association reste ouverte à toutes les bonnes volontés. Si vous avez envie de vous investir dans la vie de notre village, de participer à l'organisation de nos manifestations ou simplement de rejoindre une équipe dynamique et passionnée, n'hésitez pas à nous contacter. **Plus que jamais, faisons vivre Veytaux ensemble !**

Pascal Mason - Président  
Toutes les infos disponibles sur : [www.proveytaux.com](http://www.proveytaux.com) - FB - INSTAGRAM



## ACTIVITES THEY D'UNION

Chaque vendredi : pétanque ou cartes

- 01.09 L'erreur de Thomas.
- 02.09 Isao Takahata au Mudac (hors mur)
- 07.09 Gymnastique douce
- 08.09 MobiliTYoga doux
- 09.09 Images Vevey (hors mur)
- 10.09 Yoga du rire
- 15.09 Gi-gong et atelier informatique
- 16.09 Tricot'on time
- 17.09 Dansez Bachata, vivez Chachacha
- 22.09 Programme OSi
- 23.09 Atelier de Sociophotographie
- 24.09 Atelier Revêt
- 28.09 Square dance
- 29.09 TMS. Envie de sortir avec d'autres ?

Annoncez votre présence au Greffe au 021/966.05.55

QR agenda e-Book :



[www.veytaux.ch](http://www.veytaux.ch)  
[greffe@veytaux.ch](mailto:greffe@veytaux.ch)  
Tél. 021 966 05 55

# Le Veytausien

Journal d'informations de la Commune de Veytaux

Edition N° 37/ juin 2026

## BILLET DE LA SYNDIQUE

Au moment où je m'apprête à quitter mes fonctions, j'aimerais partager avec vous quelques réflexions et, surtout, vous adresser mes plus sincères remerciements.

Tout au long de mon engagement au service de Veytaux, j'ai toujours été guidée par une conviction profonde : la démocratie communale est précieuse. Parce qu'elle est l'échelon politique le plus proche de la population, elle nous invite à écouter, dialoguer, construire ensemble et rechercher, dans le respect de nos institutions, ce qui sert le mieux l'intérêt général.

Durant ces années, j'ai eu la chance d'exercer différentes fonctions au sein de notre commune. Chacune d'elles m'a permis d'apprendre, de grandir et de rencontrer des personnes remarquables. J'ai également eu l'honneur de représenter les communes vaudoises dans diverses instances, en Suisse comme à l'étranger. Ces expériences m'ont rappelé combien les défis auxquels les collectivités sont confrontées se ressemblent souvent, mais aussi combien notre région bénéficie d'une qualité de vie exceptionnelle.

Je quitte aujourd'hui mes fonctions avec sérénité et confiance. La nouvelle législature débute avec des autorités communales pleinement constituées, un Conseil communal au complet et une Municipalité prête à poursuivre le travail entrepris. Cette mobilisation témoigne de la vitalité démocratique de notre commune et constitue un motif de satisfaction dont nous pouvons collectivement nous réjouir.

Je tiens également à adresser un merci tout particulier à mes collègues de la Municipalité, aux membres du Conseil communal ainsi qu'à l'ensemble du personnel communal. Leur engagement, leur professionnalisme et leur dévouement ont été essentiels au bon fonctionnement de notre commune. Les liens tissés au fil des années resteront pour moi l'un des plus beaux souvenirs de cette aventure.

La fonction municipale a considérablement évolué au cours des dernières décennies. Elle est devenue plus complexe, plus exigeante et plus prenante. Pourtant, elle demeure à mes yeux l'une des plus belles responsabilités qui soient : celle de contribuer, avec humilité et conviction, au développement harmonieux de notre collectivité.

Je transmets aujourd'hui le relais avec confiance à celles et ceux qui poursuivront cette mission. Je leur souhaite beaucoup de satisfaction, d'énergie et de succès dans l'exercice de leur mandat, et plus particulièrement à M. Ludovic Sherif, élu syndic.

Merci pour votre confiance, pour les échanges, pour les projets partagés et pour toutes ces années de service au sein de notre belle commune.

Que vive Veytaux !

Christine Chevalley,  
Syndique



## CONSEIL COMMUNAL

Lors de sa séance du 22 juin dernier, qui s'est tenue à l'Auberge de Sonchaux, le Conseil communal de Veytaux a accepté les cinq préavis déposés par la Municipalité, à savoir :

- relatif à la réfection du Quai Alfred Chatelanat (réexamen) (préavis 20/2025)
- relatif aux comptes 2025 du Fonds culturel Riviera (préavis 04/2026)
- relatif aux comptes et à la gestion 2025 de la CIEHL (préavis 05/2026)
- relatif aux comptes communaux 2025 (préavis 06/2026)
- relatif au rapport de gestion 2025 (préavis 07/2026)
- relatif aux comptes 2025 de l'Entente intercommunale de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve (CITS) (préavis 08/2026)

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu à 20h00 le **lundi 7 septembre 2026**.

Les personnes intéressées à suivre les débats sont les bienvenues.

## RENOUVELLEMENT DES AUTORITES - CONSEIL COMMUNAL

Lors des élections du 8 mars dernier, les candidates et candidats ci-après ont obtenu plus de 50 % des suffrages au premier tour et ont ainsi pu être élus. Qu'ils soient félicités et encouragés pour leur futur mandat ! Ils sont présentés ci-après selon le nombre de suffrages obtenus :

### Conseil communal :

1. Mme Caroline Gademann	13. Mme Valérie Passera	25. Mme Romina Pancini
2. Mme Simona Gesso	14. M. Luis Miguel Gomes de Almeida	26. Mme Corinne Turri Herrmann
3. M. Guillaume Augnet	15. Mme Philia Héry	27. Mme Joëlle Turrian
4. Mme Vanessa Basile	16. Mme Marina Blagojevic	28. M. Quentin Claudet
5. Mme Natalia Martino	17. M. Pablo Voisard	29. M. Sergio Fagundo Piroto
6. M. Cédric Imsand	18. Mme Alexandra Gasser	30. M. Jérôme De Rham
7. M. Christophe Aviolat	19. M. Jean-Luc Puenzieux	31. M. François Perrochet
8. M. Frank-Wiliam Golaz	20. M. Julien Suchet	32. M. Jean-Marc Emery
9. M. Olivier Gasser	21. Mme Francine Jordan	33. M. François Michel
10. M. Gérald Gatto	22. M. Vincent Gallay	34. M. Stephan Teklits
11. M. Valentin Bieber	23. Mme Stefania Dinklage	35. Mme Anna Gharibi
12. M. André Birus	24. M. Julien Raemy	

Les suppléants au Conseil communal ont été élus, au 1er tour et pour certains au second tour du 29 mars 2026, selon le nombre de suffrages obtenus :

1. M. Rémi Sciola	7. M. Christopher Pfaff
2. M. Jean-François Pilet	8. Mme Karen Armstrong
3. M. Silvano Montano	9. Mme Capucine Mercadier
4. Mme Selma Ronnerström	10. M. Ludovic Teklits
5. Mme Marie-Hélène Rey Lescure	11. Mme Christiane Panissod
6. Mme Viviane Schweizer Ronnerström	12. Mme Cj Collins



## MUNICIPALITE - REPARTITION DES DICASTERES POUR LA LEGISLATURE 2026-2031

### M. Ludovic Sherif, Syndic

Administration générale – Urbanisme/Police des constructions – Bâtiments communaux – Concept énergétique  
Suppléant : le vice-Président

### M. Igor Rinaldi

Forêts – Domaines – Sports – Informatique – Taxe de séjour (CITS)  
Suppléant : M. Arnaud Rey Lescure

### Mme Aline Sandmeyer

Espaces verts – Affaires culturelles – Affaires sociales – Santé publique – Parascolaire – Tourisme  
Suppléant : M. Igor Rinaldi

### M. Philippe Andler

Infrastructures – Travaux – Sociétés locales – Cultes – SIGE  
Suppléant : M. Ludovic Sherif

### M. Arnaud Rey Lescure

Finances – Sécurité publique – Déchets – Transports – Ecoles  
Suppléant : M. Philippe Andler



Igor Rinaldi - Aline Sandmeyer - Philippe Andler - Ludovic Sherif - Arnaud Rey Lescure

## PAROISSE DE MONTREUX - VEYTAUX - GROUPE DES AÎNÉS « LES RAYONS DE SOLEIL »

**Convivialité - Amitié - Conférences - Découvertes - Discussions**  
**14h30 au Centre paroissial d'Etraz, Rue du Marché 10 à Montreux**  
**chaque premier jeudi du mois**



**Jeudi 3 septembre 2026 :** 'Aventures dans l'Himalaya', avec M. Win Pasquier.

**Jeudi 1er octobre 2026 :** 'Survol de la région montreuusienne à travers d'anciennes cartes postales', avec M. Jean Francey.

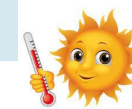
Entrée libre, collecte à la sortie. Bienvenue à tous !

En cours d'année vous trouverez toutes les informations sur les activités dans le journal 'Réformés' ou sur



## CONSEILS - FORTES CHALEURS

Voici comment se protéger en cas de fortes chaleurs :



1. Consulter les prévisions météorologiques
2. Garder la chaleur hors de votre logement (fermer les fenêtres, volets et stores le jour et bien aérer le matin tôt, le soir et/ou la nuit)
3. **Boire souvent**
4. Manger léger (de préférence des repas froids, riches en fruits et légumes)
5. Adapter la tenue vestimentaire (porter des vêtements clairs, amples et légers)
6. Privilégier les sorties et les activités physiques pendant les heures les plus fraîches (porter lunettes et chapeau, casquette ou couvre-nuque et mettre de la crème solaire avec un indice de protection 50)
7. **Se rafraîchir**
8. S'informer auprès du médecin ou en pharmacie en cas de prise de médicaments
9. **Penser aux autres** (prendre des nouvelles des proches, amis, voisins vulnérables)
10. Surveiller les signaux d'alerte suivants : vertiges, évanouissements, nausées, vomissements, fatigue, faiblesse, maux de tête, courbatures, crampes, respiration rapide, battements cardiaques élevés, soif extrême, urine de couleur jaune foncé ou absente, etc.

Plus d'information sur le site de l'Etat de Vaud : [www.vd.ch](http://www.vd.ch)

## SKY WATER SHOW - 10-12 JUILLET 2026

Venez profiter d'un week-end festif et aérien au port de Terriet : Shows de parapente, vols déguisés, atterrissages sur radeau, bars et food trucks au bord du lac, musiques variées en live et DJ.



Un évènement original et joyeux pour toute la famille dans un cadre idyllique à proximité du Montreux Jazz.

## SORTIE DES AINES DU 10 JUIN 2026

Malgré une météo quelque peu changeante, 32 de nos aînés ont participé à la traditionnelle course surprise annuelle. Une magnifique journée, placée sous le signe de la bonne humeur et de beaux échanges. Au programme :

- Trajet en car jusqu'à Saint-Gingolph
- Pause café-croissant
- Visite du Musée des perles du Léman
- Trajet en car jusqu'à Yvoire
- Délicieux repas au restaurant du Port
- Trajet en car jusqu'à Villeneuve
- Dégustation de vins au Domaine des Moines
- Retour à Veytaux



## REGLEMENT SUBVENTION ABONNEMENT

Le Règlement concernant le subventionnement d'un abonnement annuel de transports publics a été approuvé par le Département cantonal concerné. Celui-ci entrera en vigueur le 1er juillet 2026.

Le formulaire de demande ainsi que le règlement y relatif seront mis en ligne sur le site internet communal à cette date : [www.veytaux.ch](http://www.veytaux.ch).

Le Greffe se tient à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire au 021 966 05 55 ou par courriel à [greffe@veytaux.ch](mailto:greffe@veytaux.ch).